

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 juin 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre des opérations de développement social urbain dans le quartier du Terraillon à Bron, une première phase d'un programme de renforcement de la gestion sociale de proximité avait été réalisée par la commune de Bron avec l'appui à la mise en place de quatre gardiens dans la copropriété du Terraillon.

Depuis 1997, une deuxième action a été mise en place qui concerne l'animation-prévention et le développement de la vie sociale en direction des jeunes du quartier de 13 à 25 ans et des adultes. Cette action est cofinancée par l'Etat et le programme européen URBAN.

Il est aujourd'hui proposé de mettre en place une troisième action dans le cadre de ce programme. Elle concerne la mise en place d'une médiation renforcée sur l'espace public à proximité du centre commercial. Elle serait mise en oeuvre par l'association des commerçants du quartier (association COBRA).

Le coût total de cette action sur les années 1998 et 1999, de 260 000 F, sous maîtrise d'ouvrage de l'association COBRA, serait réparti comme suit :

- Pic Urban	170 000 F
- Communauté urbaine	90 000 F

Par ailleurs, la commune de Bron subventionne l'association COBRA à hauteur de 100 000 F pour deux ans.

Les modalités de versement de la participation communautaire à cette opération seraient arrêtées par convention avec l'association COBRA ;

B - Propose d'approuver l'opération ci-dessus telle qu'elle a été présentée au conseil ainsi que ses divers financements, de l'autoriser à signer la convention à intervenir avec l'association COBRA et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu le présent dossier ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation

DELIBERE

1° - Approuve l'opération ci-dessus telle qu'elle est présentée ainsi que ses divers financements.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention à intervenir avec l'association COBRA.

3° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercices 1998 et suivants - compte 657 380 - fonction 66 - opération 0047.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,